

PROCÈS VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 16 décembre 2025- 20h00

Président de séance : Didier REVEAU, Maire

Membres de l'assemblée délibérante présents ou représentés :

Mme Cécile KNITTEL-	Présente	
M Éric PAPILLON-	Présent	
Mme Sylvie SEQUEIRA	Présente	
M Laurent PHILIBERT	Présent	
Mme Christiane VAN RYSEL	Présente	
M Gérard GUESNE-	Présent	
M Gaëtan THOMAS-		représenté par Mme Cécile KNITTEL, muni d'un pouvoir.
Mme Bénédicte MARCHAIS-	Présente	
Mme Françoise PELLODI-	Présente	
M Emmanuel BOIS-	Présent	
Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN-	Présente	
M Nicolas CHABLE-	Présent	
Mme Catherine CHANTEPIE-		représentée par Mme Sylvie SEQUEIRA, muni d'un pouvoir.
M Thierry BODIN-		représenté par M. Didier REVEAU, muni d'un pouvoir.
Mme Delphine LETESSIER-	Présente	
M Christophe BISI-	Présent	
Mme Marie-Hélène TROUILLOT-	Présente	
M Emmanuel VIGNERON-		représenté par M. Gérard GUESNE, muni d'un pouvoir.
Mme Marie DENONFILLE	Présente	
M Nicolas GUILLARD-		représenté par M. Laurent PHILIBERT, muni d'un pouvoir.
Mme Audrey MAMONTEIL-	Présente	
M Dominique MORANCÉ-	Présent	
Mme Olivia JAMAIN-	Présente	
M Lionel COURTEMANCHE-	Présent	
Mme Sophie DOILLON-	Présente	
M Franck POTAUFEUX-	Présent	
Mme Edith ALIX-	Présente	
M Carl GUILLEMIN-	Présent	

Secrétaire de séance : en vertu de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Sylvie SEQUEIRA a été désignée.

Quorum : il est réuni (plus de 15 conseillers présents), la séance du conseil peut avoir lieu.

Nombre de conseillers : 29

Présents ou représentés : 24 + 5 procurations

Absents : 0

Ouverture de séance :

Monsieur REVEAU ouvre la séance et demande à l'assemblée si des oppositions existent concernant le procès-verbal du Conseil municipal du 4 novembre 2025.

Le procès-verbal de la réunion du 4 novembre 2025 est adopté à l'unanimité.

Information sur les décisions prises par le Maire :

Monsieur REVEAU rend compte des décisions qu'il a prises depuis la dernière séance, conformément aux délégations prévues à l'article L.2122-22 du CGCT.

Ordre du jour

I. AFFAIRES GENERALES

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 04 novembre 2025.
2. Information sur les décisions prises en vertu des délégations données au Maire.
3. Validation du règlement intérieur de l'espace ARTEMIS.

II. CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT ET URBANISME

1. Renouvellement de la convention avec la Maison Rurale des Forges dans le cadre de la gestion de l'Espace Naturel Sensible des Ajeux.
2. Signature d'une convention de servitude de passage sur les parcelles communales ZD 281 et 339 situé rue Pierre Gilles de Gennes.
3. Renouvellement de la convention de coordination du centre de supervision de Vidéo protection entre la commune de La Ferté-Bernard et Cherré-Au.

III. AFFAIRES SCOLAIRES

1. Détermination de l'assiette des frais de garde ouvrant droit au crédit d'impôt pour le temps méridien.
2. Adhésion de la collectivité au groupement de commande de l'Académie de Nantes pour la plateforme i-primo 2026-2030.
3. Affectation d'une enveloppe financière à chaque établissement public des écoles maternelles et élémentaires de la commune destiné à l'achat de petites fournitures scolaires pour l'année civile 2026.

IV. CULTURE

1. Renouvellement de la convention de partenariat avec le Conseil départemental de la Sarthe pour le développement des services numériques en bibliothèque.
2. Contrat de service d'hébergement et de maintenance des logiciels avec AFI.
3. Prise en charge des frais de transport d'un intervenant à l'école Jean ROSTAND.
4. Convention de partenariat avec les communes de Bessé-sur-Braye et Écommoy dans le cadre de l'accueil de Toni Galmés.

V. TRAVAUX

1. Présentation des travaux en régie pour l'année 2025.

VI. FINANCES

1. Vote des tarifs municipaux 2026.
2. Vente d'herbe et location de parcelles pour l'année 2025.
3. Remboursement des frais de fonctionnement relatifs au SSIAD et CCAS
4. Versement de subvention par anticipation, l'OMSL, CCAS et régie scène ferroise.
5. Versement d'une subvention exceptionnelle au Foyer Socio Educatif du collège Georges DESNOS dans le cadre d'un voyage au Sénégal.
6. Révision AP/CP aménagements urbains – liaisons douces.
7. Révision AP /CP réhabilitation du restaurant scolaire.
8. Décision modificative n°3 Budget Ville.
9. Ouverture de crédits d'investissement 2026 par anticipation.

VII. PERSONNEL

1. Modification du tableau des effectifs.
2. Renouvellement de conventions de mise à disposition.
3. Signature d'une convention entre la Ville et la Communauté de Communes du Perche Emeraude pour le transfert du CET d'un agent.
4. Convention de mise à disposition de personnel d'entretien auprès du Pays du Perche Sarthois.
5. Avenant à la convention GEMAJIS – Durée du contrat d'apprentissage BPJEPS LTP
6. Signature d'une convention d'adhésion avec le centre de gestion de la Sarthe pour l'accès au service de médecine du travail.
7. Revalorisation de la rémunération des animateurs de l'accueil de loisirs engagés dans le cadre d'un contrat d'engagement éducatif.

VII. QUESTIONS DIVERSES

Délibérations adoptées :

- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 04 novembre 2025.
- Validation du règlement intérieur de l'espace ARTEMIS.
- Renouvellement de la convention avec la Maison Rurale des Forges dans le cadre de la gestion de l'Espace Naturel Sensible des Ajeux.
- Signature d'une convention de servitude de passage sur les parcelles communales ZD 281 et 339 situé rue Pierre Gilles de Gennes.
- Renouvellement de la convention de coordination du centre de supervision de Vidéo protection entre la commune de La Ferté-Bernard et Cherré-Au.
- Détermination de l'assiette des frais de garde ouvrant droit au crédit d'impôt pour le temps méridien.

- Adhésion de la collectivité au groupement de commande de l'Académie de Nantes pour la plateforme i-primo 2026-2030.
- Affectation d'une enveloppe financière à chaque établissement public des écoles maternelles et élémentaires de la commune destiné à l'achat de petites fournitures scolaires pour l'année civile 2026.
- Renouvellement de la convention de partenariat avec le Conseil départemental de la Sarthe pour le développement des services numériques en bibliothèque.
- Contrat de service d'hébergement et de maintenance des logiciels avec AFI.
- Prise en charge des frais de transport d'un intervenant à l'école Jean ROSTAND.
- Convention de partenariat avec les communes de Bessé-sur-Braye et Écommoy dans le cadre de l'accueil de Toni Galmés.
- Vore des tarifs municipaux 2026.
- Vente d'herbe et location de parcelles pour l'année 2025.
- Remboursement des frais de fonctionnement relatifs au SSIAD et CCAS
- Versement de subvention par anticipation, l'OMSI, CCAS et régie scène fertoise.
- Versement d'une subvention exceptionnelle au Foyer Socio Educatif du collège Georges DESNOS dans le cadre d'un voyage au Sénégal.
- Révision AP/CP aménagements urbains – liaisons douces.
- Révision AP /CP réhabilitation du restaurant scolaire.
- Décision modificative n°3 Budget Ville.
- Ouverture de crédits d'investissement 2026 par anticipation.
- Modification du tableau des effectifs.
- Renouvellement de deux conventions de mise à disposition.
- Signature d'une convention entre la Ville et la Communauté de Communes du Perche Emeraude pour le transfert du CET d'un agent.
- Convention de mise à disposition de personnel d'entretien auprès du Pays du Perche Sarthois.
- Avenant à la convention GEMALIS – Durée du contrat d'apprentissage BPJEPS LTP.
- Signature d'une convention d'adhésion avec le centre de gestion de la Sarthe pour l'accès au service de médecine du travail.
- Revalorisation de la rémunération des animateurs de l'accueil de loisirs engagés dans le cadre d'un contrat d'engagement éducatif.

Demande de scrutin particulier :

SO

Résultat des scrutins :

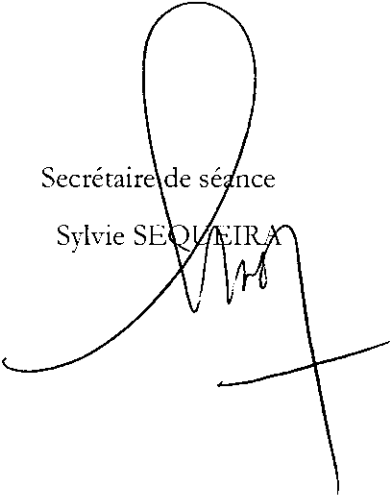
SO

Discussions au cours de la séance :

SO

Secrétaire de séance

Sylvie SEQUEREA



Monsieur le Maire

Didier REVEAU

